

La feuille de liaison « **INFO RESTO** » est un outil de communication



Nous avons souhaité créer une fiche de liaison nous permettant de communiquer avec vous sur les événements rencontrés par votre enfant durant le temps du midi.

Les informations qui vous seront données peuvent concerner :

- l'état de santé de votre enfant durant le temps du midi,
- son comportement lors du repas,
- le non respect des règles de vie
- ou tout autre point que nous jugerons important de vous communiquer.

Vous serez destinataires de cette fiche de liaison «Info resto» uniquement si l'équipe juge nécessaire de vous prévenir. Si votre enfant ne respecte pas ces règles, il risquera, si cela s'impose (selon la gravité et la fréquence des faits reprochés), les sanctions suivantes:

- un premier avertissement écrit par le personnel adressé aux parents
- un second avertissement écrit par le personnel adressé aux parents
- le troisième avertissement consistera en une convocation des parents en mairie en présence de l'élú
- une exclusion temporaire, voire définitive du service de restauration.

Contacts

Service restauration municipale

Responsable du service - Hervé TOSTIVINT

Téléphone : 02 99 00 57 20

Email : restaurantscolaire@ville-noyalsurvilaine.fr

Site internet de la ville www.ville-noyalsurvilaine.fr



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception Service communication Mairie de Noyal-sur-Vilaine - 06/2010 - Impression ... - Papier recyclé

EN SAVOIR +

sur la charte de vie
du service restauration
scolaire

MERCI DE BIEN VOULOIR PRENDRE CONNAISSANCE EN FAMILLE DE CE DOCUMENT.

Bienvenue
au restaurant
scolaire



« Une charte de vie au Restaurant Scolaire à compter de la rentrée 2010 »

L'enfant a des droits : prendre son repas dans de bonnes conditions, être écouté, respecté, sécurisé.

Le personnel s'engage à être accueillant, respectueux, à être juste dans ses interventions, sa façon de réagir à des problèmes de comportement.

Le repas est un moment important de la journée de l'enfant et nous souhaitons (collectivité et équipes d'encadrement) agir pour faire du temps du midi un temps privilégié, de détente et de partage.

Le restaurant scolaire est un lieu de vie en collectivité et d'éducation. Conscient de ce rôle, le service cherche à faire progresser ses pratiques et les conditions d'accueil des enfants.

C'est pourquoi depuis deux ans, toute l'équipe travaille sur un projet de service orienté vers l'apprentissage du goût, de l'autonomie de l'enfant et de la vie en groupe.

Vivre ensemble nécessite le respect de règles de vie

Pour des raisons de sécurité, de surveillance et de confort au moment du repas et parce que les règles de vie peuvent différer de celles du cadre familial, l'enfant doit savoir **ce qui est admis et ce qui ne l'est pas**.

Ainsi, pour que les enfants puissent trouver leur place et comprendre le fonctionnement du temps du midi, il est apparu important de mettre en place des règles de vie qui précisent les droits et devoirs de chacun : enfants comme adultes.

Pour permettre à chacun d'en prendre connaissance, les règles de vie vous sont indiquées dans cette plaquette et seront affichées à l'intérieur des lieux de restauration.



J'ai des droits mais aussi des devoirs, par conséquent, je respecte les règles de vie du restaurant

-  *Je vais aux toilettes et je me lave les mains*
-  *Je me range, je donne la main à un camarade dans le calme et sans bousculade*
-  *Je respecte les consignes lors des trajets*
-  *Je vais vers la place que le référent du restaurant m'attribue*
-  *Je suis poli(e), je me tiens correctement à table, je mange proprement*
-  *Je fais l'effort de goûter à tous les plats, je respecte la nourriture*
-  *Je participe collectivement au rangement de ma table*
-  *Je respecte les adultes référents et mes camarades, comme eux doivent le faire envers moi*
-  *Je sors dans le calme*

Toute l'équipe du restaurant scolaire vous souhaite une bonne année scolaire